

#24

Janvier
Février
2026

DOSSIER
pages 12 à 17

Le 18^e de la proximité

PARIS18
EN CHIFFRES
page 6

Le patrimoine à
Paris18, la suite !

NOS QUARTIERS
EN MOUVEMENT
pages 10 et 11

Porte Montmartre

VOS DÉMARCHES
pages 20 et 21

Les élections
municipales 2026



18^e
MAIRIE

Bonne année 2026 !

Rendez-vous le 17 janvier dès 17h à la mairie pour la cérémonie des vœux !
L'occasion de se retrouver pour fêter 2026 ensemble. Au programme des ateliers pour les petit.e.s comme pour les grand.e.s et une exposition autour du patrimoine de notre arrondissement.
On vous attend nombreuses et nombreux !

© Mathilde Gardel

Sommaire

Paris18 en bref	p. 4	Dossier
		<i>Le 18^e de la proximité</i> p. 12
Paris18 en chiffres		
<i>Le patrimoine à Paris18, la suite !</i>	p. 6	Au quotidien p. 18
Edito de la 1^{ère} adjointe	p. 7	Vos démarches
		<i>Élections municipales 2026</i> p. 20
Agenda	p. 8	Tribunes politiques p. 22
Nos quartiers en mouvement		<i>Voeux de la municipalité du 18^e</i> p. 24
<i>Porte Montmartre</i>	p. 10	

édito

Éric Lejoindre

MAIRE DU 18^E

Madame, Monsieur,

Ouvrons ce premier numéro M18 de l'année comme nous ouvrons cette année 2026 : en couleurs et avec gaîté. Je souhaite, à travers ces quelques lignes, vous formuler mes vœux pour l'année à venir.

Cette année débutera par un exercice démocratique majeur : celui des élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars. Elles seront l'occasion de désigner un nouveau conseil municipal, qui animera la vie politique locale pour les prochaines années. Vous trouverez toutes les informations liées à ces élections en pages 20 et 21 de ce numéro.

Le bon déroulement de ces élections nécessite un engagement bénévole et citoyen important pour la tenue des bureaux de vote. Je tenais donc, dès à présent, à saluer les Parisiennes et Parisiens qui nous ont fait part de leur disponibilité pour remplir les fonctions d'assesseurs ou de président.e de bureau. Je tiens à remercier également l'ensemble des agent.es qui travaillent à l'organisation de ces élections.

Ces mêmes agent.es engagé.es tout au long de l'année vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches au fil des différentes étapes de votre vie. Un travail de proximité à l'honneur au cœur du dossier de ce M18.



© Erwan Floc'h

Ce numéro vous propose aussi une balade dans les rues, les jardins et les équipements du 18^e à la découverte de son patrimoine.

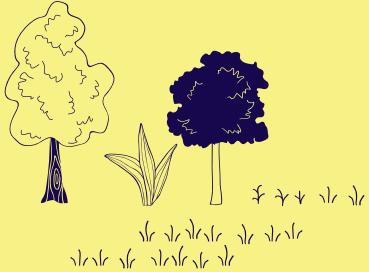
Un patrimoine qui sera mis à l'honneur le 17 janvier prochain à la mairie du 18^e pour les vœux de la municipalité. L'occasion de célébrer notre arrondissement et de débuter 2026 ensemble, de la meilleure des manières.

Très belle année à vous !



Comme chaque début d'hiver des plantations sont réalisées dans nos rues. Au mois de décembre, les rues Stephenson ont accueilli 8 arbres, le croisement Chartres-Charbonnière 5 arbres et 20 sur la rue Damrémont. D'autres plantations sont prévues en début d'année rue de la Guadeloupe ou encore rue Fernand Labori avec 14 arbres !

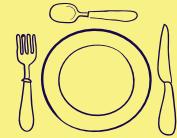
De la végétation basse viendra compléter également ces plantations.



UNE NUIT QUI COMpte

La Nuit de la Solidarité se tiendra cette année la nuit du 22 janvier dans tout Paris. Un appel à bénévoles est lancé pour que cette nuit se déroule au mieux. Toute personne majeure peut s'engager, sans condition d'expérience préalable.

Informations et inscriptions sur paris.fr



800

REPAS PRÉPARÉS CHAQUE JOUR DANS LA CUISINE DE L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE CLÉMENT OUVERTE FIN 2025.



**UNE NOUVELLE VIE
POUR VOTRE SAPIN**

Les fêtes passées, ne jetez pas votre sapin. La Ville de Paris organise des points de dépôt pour permettre sa valorisation. Collecté puis broyé, il servira de paillage naturel pour préserver les sols et les plantations des espaces verts. Dispositif ouvert jusqu'au 20 janvier ! Retrouvez tous les points de collecte sur paris.fr.



ÉLECTIONS 2026 : DEVENEZ ASSESSEUR.E CITOYEN.NE BÉNÉVOLE

Lors des élections municipales les dimanches 15 et 22 mars 2026, vous pouvez devenir assesseur.e citoyen.ne bénévole dans l'un des 68 bureaux de vote de l'arrondissement.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement :
mairie18.paris.fr

01 53 41 17 58 / 01 53 41 18 96
justine.decorse@paris.fr

A CONSULTER PAGES 20-21 : LES INFOS À RETENIR POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

RECENSEMENT DE LA POPULATION : UN GESTE CIVIQUE

Du 15 janvier au 21 février 2026 aura lieu le recensement annuel et partiel de la population. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

A PARIS, 8 % DE LA POPULATION RECENSÉ

Chaque année à Paris, l'Insee procède au recensement d'un échantillon de 8% de la population.

PAS BESOIN DE SE DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par la mairie du 18^e se présentera chez vous, muni de sa carte officielle, comportant la signature originale du représentant du Maire (attention aux faux agents recenseurs !). L'agent recenseur vous remettra les identifiants nécessaires pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

En savoir plus sur mairie18.paris.fr

A PARIS, ON VACCINE CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS

Une campagne nationale de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) est prévue du 15 janvier au 17 avril 2026 dans les collèges parisiens. A destination des élèves de 5^e qui peuvent se faire vacciner sur place (avec accord parental), cette vaccination gratuite et volontaire, réalisée par des professionnel.le.s de santé, permet de protéger les adolescentes et adolescents de certains cancers.

Plus d'informations sur paris.fr

3^E ÉDITION DU FESTIVAL DE L'ENTREPRENEURIAT

La Mairie du 18^e organise son Festival de l'entrepreneuriat, un temps fort dédié aux porteurs de projets, aux entrepreneurs et au grand public. Ateliers, échanges et rencontres permettront de découvrir des ressources locales, de développer son activité et de s'inspirer de parcours variés. Rendez-vous le 7 avril !

Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

L'ASSURANCE HABITATION PARISIENNE

Face à la hausse des primes d'assurance habitation, la Ville de Paris a mis en place une assurance municipale destinée aux locataires aux revenus modestes et intermédiaires. Elle vise à garantir une couverture complète à des tarifs maîtrisés, accessibles au plus grand nombre.

Plus d'informations sur paris.fr

CAFÉS PHILO : PENSER, AGIR, TRANSFORMER

Les cafés philo de la mairie du 18^e vous embarquent en cette année 2026 dans un voyage sur le thème de : « Politique et Innovation », ou comment citoyens et États réinventent le monde commun. Venez partager, questionner, bousculer vos idées pendant ces rencontres ouvertes à toutes et tous.

Les rendez-vous à venir :

- 22 janvier à 18h à la mairie du 18^e
- 19 février à 18h à la Maison de la Vie Associative du 18^e
- 5 mars à 18h à la Maison de la Vie Associative du 18^e

Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

Le patrimoine à Paris18



10

statues de femmes illustres, images marquantes de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, ont été installées rue de la Chapelle.

27, rue Francoeur

Avez-vous remarqué cet édifice étonnant au croisement de la rue des Saules et de la rue Francoeur ? On dirait qu'il a été coupé en deux ! Une curiosité qui vaut le détour et qui nourrit les imaginaires !

222

C'est le nombre de marches que compte l'escalier de la rue Foyatier tout proche du Sacré-Cœur

72 jours

C'est la durée du mouvement social libertaire de la Commune de Paris, la plus importante des communes insurrectionnelles de France, dont Montmartre fut la terre d'éclosion.



1877

c'est l'année de publication de l'Assommoir.
Dans ce roman, l'écrivain Emile Zola nous emmène dans le quartier de la Goutte d'Or. Une place porte d'ailleurs le nom de cet ouvrage : place de l'Assommoir, située rue des Islettes.

le billet de

Sarah Proust

1^{ÈRE} ADJOINTE AU MAIRE DU 18^E



© Erwan Floch

BONNE ANNÉE 2026 !

Chères habitantes, chers habitants du 18^e et de Paris,

Nous aurons le grand plaisir de vous accueillir pour les voeux de la municipalité le samedi 17 janvier à partir de 15h.

Pour cette nouvelle année, nous avons souhaité mettre en valeur le patrimoine de notre arrondissement. Patrimoine matériel et immatériel que nous découvrions ou redécouvrirons et célébrerons ensemble. Pour cette occasion, de nombreux ateliers vous attendent à la Mairie et une exposition, organisée par les Centres Paris Anim et mise en œuvre par des jeunes du 18^e vous permettront de découvrir des photos anciennes et récentes de lieux emblématiques de notre arrondissement.

Le Maire, les élu.e.s et agent.e.s seront heureux de vous accueillir, de partager avec vous un temps convivial, ludique et culturel et de vous souhaiter, à toutes et tous ainsi qu'à vos proches une année joyeuse, paisible et chaleureuse.

Belle année 2026 ! Qu'ensemble, nous sachions faire vivre et renforcer ce qui nous protège et nous est commun.

Concertation et démocratie locale

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Lundi 2 février à 18h30

Mairie du 18^e - salle des mariages en ligne sur conseil18.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 4 février 2026

En ligne sur service-public.fr

Jusqu'au 6 février 2026

A la mairie du 18^e

ELECTIONS MUNICIPALES

Premier tour

Dimanche 15 mars de 8h à 20h

Deuxième tour

Dimanche 22 mars de 8h à 20h

Plus d'informations pages 20 et 21

Mémoire

JOURNÉE DE LA MÉMOIRE DES GÉNOCIDES ET DE LA PRÉVENTION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Mardi 27 janvier à 10h

Hall d'accueil de la Mairie du 18^e

110^E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN

Vendredi 20 février à 10h

Hall d'accueil de la Mairie du 18^e

64^E ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Jeudi 19 mars à 10h

Hall d'accueil de la Mairie du 18^e

Evénements

CÉRÉMONIE DES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 17 janvier à partir de 17h

Mairie du 18^e

Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

Animations locales

FÊTE DE LA SAINT VINCENT ET DE LA COQUILLE SAINT JACQUES

24 et 25 janvier

Place des Abbesses

Seniors

ATELIER NUMÉRIQUE

Organisé par Orange

Vendredis 9, 16, 23 et 30 janvier

de 14h à 16h

Vendredis 6, 13, 20 et 27 février

de 14h à 16h

Mairie du 18^e

Familles

RÉUNION FUTURS PAPAS

Jeudi 15 janvier de 17h à 19h

Maison des 1000 premiers jours - 16, rue Cavé

Jeudi 12 février de 17h à 19h

Mairie du 18^e

RÉUNION AUTOUR DE LA NAISSANCE

Lundi 9 février de 14h à 16h

Mairie du 18^e

RÉUNION TOUT MODE D'ACCUEIL

Mercredi 18 février de 17h à 19h

Mairie du 18^e

Emploi

FESTIVAL DE L'ENTREPRENEURIAT

Mardi 7 avril de 13h à 20h

Mairie du 18^e

Plus d'informations mairie18.paris.fr

Culture

Expositions

« MORTS DE LA RUE »

par le collectif Morts de la rue

Jusqu'au 12 janvier

Mairie du 18^e

LE 18E, TOUTE UNE HISTOIRE

avec le Centre Paris Anim' Binet

Du 17 au 30 janvier

Mairie du 18^e

MARIE QUÉAU. FURY

Jusqu'au 8 février

Le Bal - 6, impasse de la Défense

le-bal.fr

L'ÉCOLE DE PARIS, COLLECTION MAREK ROEFLER

Jusqu'au 15 février

Musée de Montmartre - 12, rue Cortot

museedemontmartre.fr

SARA OUHADDOU, COSMOGRAMMES

Jusqu'au 15 février

Institut des Cultures d'Islam - 19, rue Léon

institut-cultures-islam.org

« L'ÉTOFFE DES RÊVES »

Jusqu'au 31 juillet

La Halle Saint-Pierre - 2, rue Ronsard

hallsaintpierre.org

Musique

JEUDI ? C'EST MUSIQUE !

Mardi 20 janvier de 19h à 21h

Jeudi 19 février de 18h à 21h

Mairie du 18^e

Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

FESTIVAL AU FIL DES VOIX

Du 29 janvier au 14 février

Le 360 Paris - 32, rue Myrha

Programmation sur aufildesvoix.com

Philosophie

LES RENDEZ-VOUS PHILO : CRITIQUE DE L'INNOVATION

Jeudi 22 janvier de 18h

Mairie du 18^e

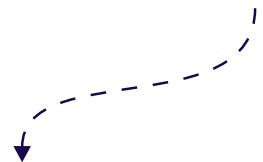
Jeudi 19 février de 18h

Jeudi 5 mars à 18h

Maison de la Vie Associative et Citoyenne - 5, passage Ramey

Pour ne rien manquer des rendez-vous dans le 18^e, inscrivez-vous à nos lettres d'information !





Porte Montmartre

Situé entre la Porte de Clignancourt et la Porte de Saint-Ouen, le quartier de la Porte Montmartre allie patrimoine architectural et nouveaux espaces. Les Habitats Bon Marché (HBM) dialoguent avec la Maison de la Conversation. Et bientôt, le Ci’Ney ouvrira ses portes, pour proposer une nouvelle offre culturelle et social au quartier...

HBM DE LA PORTE DE MONTMARTRE UN MODÈLE URBAIN NOVATEUR

Les HBM du 18^e arrondissement, bâtis de la Porte de Clignancourt à la Porte de Montmartre, furent livrés en 1926. Les immeubles de briques se déploient en îlots de sept à huit étages, ouverts sur la rue avec des grandes cours plus ou moins végétalisées. À l'époque, tout est pensé pour simplifier la vie quotidienne des habitant.e.s : logements lumineux, commerces, ateliers d'artistes, jardins d'enfants et même bains-douches. Aujourd'hui encore, ce paysage unique fait des HBM un héritage précieux du patrimoine architectural du 18^e arrondissement.



© Erwan Floc'h

LE TERRAIN DE BASKET DU SQUARE MARCEL SEMBAT PREND DES COULEURS

Sous les arbres, le terrain de basket du square Marcel Sembat se transforme en œuvre d'art à ciel ouvert. L'artiste Elsa Martino transpose souvenirs et passion sur le sol pour faire se rencontrer l'art et le sport. Les formes abstraites, les courbes et les couleurs vives donnent vie au terrain. Ici, le quotidien du quartier devient une parenthèse colorée où chacun peut jouer et dribbler en solo ou en équipe et surtout profiter pleinement de l'énergie du lieu.

TEP Marcel Sembat : 2, rue Marcel Sembat

Un reportage à lire sur mairie18.paris.fr



© Mathilde Gardel



© Mathilde Gardel

LA MAISON DE LA CONVERSATION : UN LIEU POUR ÉCHANGER ET SE RENCONTRER

Situé au 12, rue Maurice Grimaud, la Maison de la Conversation est ouverte à toutes et tous pour échanger, débattre et découvrir. Les conversations s'animent entre cafés, ateliers et rencontres. Un espace vivant où chaque rencontre compte et qui représente, dans le quartier, un carrefour de curiosité et de convivialité.

La Maison de la Conversation : 12, rue Maurice Grimaud

Un reportage à lire sur mairie18.paris.fr



OUVERTURE IMMINENTE POUR LE CI'NEY !

Ce nouvel espace social et culturel ouvrira début 2026.

Information à venir sur mairie18.paris.fr

Ci'NEY : 126, bd Ney

dossier



Paris18 de proximité

Le 18^e est à la portée de ses habitant.e.s. Ses services publics, ses équipements, son offre culturelle et de loisirs, son accompagnement sur des sujets nombreux et divers : tout se vit en local à Paris18.

Dans ce dossier, retrouvez l'interview de Justine Decorse, Directrice générale adjointe de la Mairie du 18^e en charge des services à la population et de la qualité. C'est aussi l'occasion de rencontrer Christine Le Gall, Directrice des Centres Paris Anim' du 18^e, pour mieux connaître ces structures de proximité qui œuvrent au quotidien pour le dynamisme de l'arrondissement.





GUICHET



© Erwan Floc'h



© Erwan Floc'h

Rencontre avec

Justine DECORSE

Directrice générale adjointe de la mairie du 18^e en charge des services à la population



MAIRIE MOBILE
Le dispositif Mairie mobile permet aux services municipaux d'être présents directement dans les quartiers. Des agents accueillent les habitant.e.s, sans rendez-vous, pour les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches administratives.
Horaires et lieux à retrouver sur mairie18.paris.fr

SERVICE TITRE D'IDENTITÉ
Le service des titres d'identité accompagne les usager.e.s dans leurs démarches de carte nationale d'identité et de passeport.
Plus d'informations sur mairie18.paris.fr

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)
Le PAD propose à toutes et tous, gratuitement, des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi que de la médiation et conciliation. Des permanences ont lieu du mardi au samedi.
2, rue de Suez

— Quel est le rôle d'une Directrice générale adjointe (DGA) en charge des services à la population au sein d'une Mairie d'arrondissement ?

Mon rôle consiste d'abord à garantir de manière transversale la qualité de service rendu et à faire vivre une culture commune de l'accompagnement au sein des services dont j'ai la charge. Pour cela, une part importante du travail est d'identifier les besoins des citoyen.ne.s avec les équipes et les partenaires, pour ensuite proposer des axes de travail à la Directrice générale et à l'équipe municipale. La Mairie du 18^e est très volontariste pour expérimenter de nouveaux formats d'interventions ou de permanences, dans une logique d'amélioration continue de notre offre. Notre nouveau Relais Info Logement (RIL) témoigne par exemple de cette dynamique. La Mairie d'arrondissement est aujourd'hui identifiée comme le service public de premier niveau pour les usager.e.s. Avec les équipes, nous devons être au rendez-vous pour toujours mieux répondre aux attentes qui nous sont adressées.

Le parcours de l'usager.e, lorsqu'il.elle quitte la mairie, doit trouver une continuité au sein des autres services de la Ville de Paris, dans une logique du « dites-le nous une fois ».

— Quels sont les services proposés en mairie ?

Les services à la population de la Mairie du 18^e interviennent de manière spécialisée dans un grand nombre de domaines, qui relèvent à la fois de la famille (inscription à l'école, demande de place en crèche, médiation familiale, information sur l'offre parentalité/enfance de l'arrondissement, encaissement de la restauration scolaire et du périscolaire), de la citoyenneté (inscription sur les listes électorales et organisation des élections, recensement des jeunes de 16 ans, recensement de la population), de la réglementation (création et renouvellement des cartes d'identité et passeports, légalisation de signature et certificats administratifs, attestations d'accueil) et du logement (demande de logement social, relais info logement). Ce périmètre correspond aux compétences socle d'une mairie d'arrondissement, dont la bonne exécution fait partie de mes responsabilités. En complément, nous avons fait le choix de développer un dispositif généraliste d'accompagnement aux démarches, qui vise à pallier la fracture numérique et à répondre au besoin de proximité.

Comment accueillir au mieux les usagers ?

La qualité d'accueil, c'est avant tout le savoir-être. Ecouter avec bienveillance, s'adapter au profil de l'usager.e et à son besoin, prendre le temps lorsque cela est nécessaire. La Mairie du 18^e conduit une démarche spécifique sur l'accueil inclusif et respectueux du principe d'égalité, notamment en formant ses agents et en adaptant ses locaux. Notre bâtiment est référencé comme safe place sur plusieurs applications, et nous envisageons d'aller plus loin dans les mois à venir en proposant un lieu ressource dédié au premier accueil et à l'orientation des femmes victimes de violences.

Plus largement, le "réflexe mairie" est une réalité pour les citoyennes et les citoyens. Nos services à la population sont donc souvent les premiers interlocuteurs de proximité vers lesquels se tournent les usager.e.s, et donc le visage du service public.

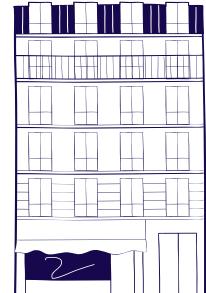
Logement : un nouvel espace d'information à la mairie du 18^e

Le logement est une problématique majeure pour les Parisiennes et les Parisiens. Pour répondre aux demandes des usagers et proposer un service de proximité supplémentaire, un relai information logement (RIL) ouvre à partir du 15 janvier 2026 au rez-de-chaussée de l'aile A de la mairie du 18^e. Le RIL vous accompagnera sur des nombreux sujets en lien avec le logement : logement social, résidence étudiante, foyer de jeunes travailleurs, résidence séniors, droit du propriétaire et du locataire, encadrement des loyers, assurance habitation, aide à la réhabilitation du logement, travaux d'accessibilité, conflits de voisinage, hygiène et salubrité...

ÉCOUTE ET CONSEILS

Ce nouvel espace a été pensé comme un lieu d'écoute et de conseil de premier niveau pour l'ensemble des demandes. Il permettra une orientation facilitée et formalisée vers d'autres services de la Mairie d'arrondissement ou de la Ville de Paris avec une aide à la prise de rendez-vous et à la complétude de formulaires. Enfin,

le RIL répond aux demandes des habitantes et habitants à travers la création d'un guichet unique sur les questions de logement.



ACCOMPAGNER LES HABITANT.E.S

Le relai information logement réunira plusieurs types d'acteurs : quatre conseillers logements de la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH); les permanences de l'ADIL, dont les juristes reçoivent les usager.e.s pour de l'information juridique sur le logement; les permanences de la SOHILA, dont les professionnels reçoivent des propriétaires bailleurs pour une aide à la réalisation de travaux et l'information sur les aides existantes; les permanences des élus ainsi qu'une nouvelle permanence pour informer et orienter sur les questions techniques, l'encadrement des loyers, l'assurance habitation de la Ville de Paris, l'accession à la propriété, les troubles de voisinages...

Information à venir sur mairie18.paris.fr

LE RELAI INFORMATION FAMILLE (RIF)
Il accueille et informe les familles du 18^e sur les questions relatives à la famille et à la parentalité (petite enfance, loisirs, santé, soutien à la parentalité, etc.). Il oriente et renseigne sur les activités existantes dans le 18^e.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 à la mairie du 18^e

PERMANENCES EN MAIRIE

De nombreuses permanences gratuites sont accueillies à la mairie du 18^e tout au long de la semaine. Horaires et conditions d'accueil de chaque permanence sur mairie18.paris.fr

POINTS FRANCE SERVICE
Ils proposent un accompagnement dans les démarches administratives. Une question sur les impôts, la retraite, ou encore les allocations familiales ? Les agents peuvent vous aider, à proximité de votre domicile. Dans le 18^e, deux adresses :
- PIMMS Paris Nord-Est : 3b, rue Jacques Kablé
- PIMMS Paris Nord-Ouest : 11, avenue de la Porte Montmartre

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE À PARIS18

- Espace d'accompagnement numérique à la mairie du 18^e. Ce service est accessible tous les jours sans rdv de 9h à 17h à la mairie du 18^e.

- Actions hors les murs des conseillers numériques de la mairie :

- Bibliothèque Jacqueline de Romilly : un mercredi sur deux, de 10h à 12h*
- Bibliothèque Robert Sabatier : tous les mardis de 16h à 19h*
- Lab'Chapelle (9, allée Léon Bronchard) : tous les jeudis de 9h à 12h, sans rendez-vous.*
- Espace parisien pour l'insertion (192, rue Championnet) : tous les lundis et le mercredi après-midi*



Vie locale : le 18^e au rendez-vous

DES COURS D'ÉCOLES

OUVERTES LES SAMEDIS

Les cours de

l'école maternelle

Amiraux et de

l'école élémentaire

Eva Kotchever sont ouvertes les samedis,

de 10h à 19h. Entrée libre et gratuite (les

enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte).

SAMEDIS

EN FAMILLE

Le samedi matin, trois crèches du

18^e proposent aux

enfants (0-6 ans) et leurs parents

de partager un moment ensemble

autour d'activités (éveil corporel, éveil

musical, éveil art et nature). Gratuit, sur

inscription.

- Crèche Madeleine

Rebérioux

- Crèche La Vieuville

- Crèche Aubervilliers

En savoir plus sur

mairie18.paris.fr



Le 18^e est riche de ses associations, de ses structures et de ses équipements implantés dans tous les quartiers de l'arrondissement.

TISSU ASSOCIATIF

Au 15, passage Ramey, la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) est un **lieu de ressource essentiel qui fait vivre la vie associative du 18^e.** Elle accompagne aujourd'hui près de 1 100 associations, de la création de projets à leur développement dans l'arrondissement. Sur place, **les structures bénéficient de conseils personnalisés, d'aide à la communication et d'espaces dédiés pour leurs réunions et rencontres**, ainsi que des ressources documentaires et des outils pratiques pour structurer leurs projets. Tout au long de l'année, la MVAC organise des conférences, formations et animations pour favoriser les échanges entre associations.

A chaque rentrée, le Forum du Temps Libre et des Loisirs, sur l'Esplanade Nathalie Sarraute, réunit toutes les associations du 18^e pour présenter leurs activités aux habitant.e.s du quartier : **un temps fort devenu incontournable dans la vie locale.**



Forum du temps libre et des loisirs - sept. 2025

FAMILLE ET PETITE ENFANCE

La Protection Maternelle Infantile (PMI) fête cette année ses 80 ans ! Née après la Seconde Guerre mondiale pour lutter contre la mortalité maternelle et infantile, elle est aujourd'hui **un service public de proximité, gratuit et accessible à tous, avec ou sans rendez-vous**. Elle est non sectorisée, ce qui signifie que **chaque famille peut se rendre dans n'importe quel centre, quel que soit son arrondissement, sans conditions de couverture sociale.**

PMI dans le 18^e :

- Binet : 64, rue René Binet
- Boinod : 20, rue du Nord
- Carpeaux : 5/7 rue Carpeaux
- Cavé : 16, rue Cavé
- Chapelle (ex Ordener) : 5, cité de la Chapelle
- Tchaïkovski : 14, rue Tchaïkovski

LES ESPACES PARISIENS DES SOLIDARITÉS

Les Espaces Parisiens des Solidarités (EPS) accueillent, informent et orientent les personnes confrontées à des difficultés dans leur quotidien ou qui souhaitent s'informer sur leurs droits sociaux. Ils sont ouverts aux habitant.e.s du 18^e EPS du 18^e : 115 bis, rue Ordener

3 questions à...

Christine LE GALL

Directrice des Centres Paris Anim' du 18^e arrondissement



— Qu'est-ce qui définit les Centres Paris Anim' (CPA) du 18^e et leur rôle dans la vie du quartier ?

Les Centres Paris Anim' du 18^e sont avant tout des lieux de proximité, ancrés dans leurs quartiers. C'est ce qui fait, selon moi, toute leur force. Ici, les habitant.e.s découvrent un large éventail d'activités : sport, danse, arts plastiques, musique, langues, sciences... pour tous les âges et tous les niveaux. Ces activités permettent de progresser et de se renouveler d'année en année. La dimension intergénérationnelle est essentielle, les activités se déroulent en journée et en soirée et sont accessibles à tous, des tout-petits aux seniors. Les 14-30 ans disposent aussi d'un espace dédié, ouvert six jours sur sept, pour créer, s'informer, préparer un projet ou se retrouver, gratuitement. Le tout est porté par un travail en réseau avec les associations, les écoles, les bibliothèques et tous les acteurs du quartier. Et grâce aux tarifs indexés sur le quotient familial, chacun.e peut participer.

— Comment adaptez-vous les activités et événements aux besoins des habitant.e.s ?

Nous avançons au rythme du quartier. Il y a d'abord les activités régulières qui structurent l'année, puis les grands rendez-vous partagés avec la mairie du 18^e : Journée internationale des droits des femmes, journées du patrimoine, mois de la Nature, Fête des Vendanges... Ces temps rassemblent et créent du lien avec les habitant.e.s. Nous programmons aussi concerts, spectacles, expositions et moments festifs qui donnent vie aux centres. Aussi, nous développons de plus en plus les loisirs en famille, grâce à des partenariats culturels et des tarifs préférentiels. Nous construisons ainsi de vrais parcours de spectateurs, très appréciés des familles.

— Quel impact ont les CPA sur la vie du quartier ? Et de quoi êtes-vous la plus fière ?

Ce que nous offrons avant tout, ce sont des lieux où chacun.e se sent bienvenu.e pour proposer, imaginer et transformer. J'attache une grande importance à la convivialité : quand quelqu'un.e franchit la porte, je veux qu'il ou elle se sente accueilli.e et écouté.e. Les habitant.e.s participent, décorent, prennent part à la vie du centre. Cette énergie collective ouvre la voie à de belles initiatives. Je pense à ce petit garçon de 5 ans qui, émerveillé par nos expositions, a fini par présenter la sienne. De grands événements marquent aussi la vie des centres, à la Porte Montmartre, le Salon du livre jeunesse est devenu un rendez-vous fort autour des ateliers, des lectures... Les familles s'y retrouvent et les enfants découvrent de nouvelles histoires. Et puis il y a eu ce mois consacré au Japon, toujours à la Porte Montmartre avec des artistes qui ont transformé tout le quartier : ateliers pour les écoles, expositions, animations et dégustations ont permis aux habitant.e.s et aux familles de découvrir et créer ensemble. Un bel exemple de ce que peut apporter un Centre Paris Anim'. Ce dont je suis le plus fière, c'est d'avoir vu naître les trois Centres Paris Anim' du 18^e. J'ai suivi les chantiers, participé aux réunions, travaillé avec les architectes... et aujourd'hui, je vois ces lieux vivre. Ce sont de véritables maisons de quartier où chacun.e peut trouver ce dont il a besoin : un loisir, un projet, ou simplement un moment partagé. C'est cette énergie humaine qui, pour moi, fait la force des CPA du 18^e.

**LIRE, APPRENDRE,
RENCONTRER : LES
BIBLIOTHÈQUES DU 18^e**
Les cinq bibliothèques
du 18^e sont de
véritables lieux de
vie. Tout au long
de l'année, elles
proposent ateliers,
lectures, animations
et événements pour
tous les âges. Au-delà
du prêt de livres,
elles offrent des
services essentiels :
aide au numérique
et accompagnement
aux démarches en
ligne. Et pour celles et
ceux qui ne peuvent
pas se déplacer, des
volontaires assurent
le portage de livres à
domicile.

**DES ESPACES POUR
JOUER, COURIR,
S'ENTRAÎNER**

Le 18^e compte
de nombreux
équipements de
proximité pour
pratiquer une
activité sportive au
quotidien : quatre
piscines, une dizaine
de gymnases et
centres sportifs,
mais aussi plusieurs
Terrains d'Éducation
Physique (TEP)
accessibles en libre
accès !



Cirul'Livre, quand les habitant.e.s du 18^e font circuler les histoires

Chaque 1^{er} et 3^e samedi du mois de 10h30 à 12h30, devant le marché de l'Olive, les livres passent librement de main en main. Depuis dix ans, Circul'Livre 18^e transforme ce coin du quartier en un véritable lieu de partage.

Romans, BD, polars et albums s'entremêlent sur la table, pris et reposés au gré des envies des habitant.e.s. Une équipe de bénévoles passionnés fait vivre l'initiative avec énergie. Ici, pas de cartes ni d'inscription : on choisit, on rapporte, on échange. Les conversations fusent, les conseils aussi, et chacun repart avec un livre... ou un sourire. Les ouvrages trouvent une seconde vie et rapprochent toutes les générations autour d'un geste simple, solidaire et durable : faire circuler les histoires.

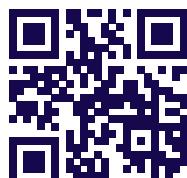
Bibliothèque Maurice- Genevoix : Là où le bois raconte des histoires

La bibliothèque Maurice-Genevoix s'est transformée grâce à un mobilier en bois recyclé pensé pour tous les âges. Plus qu'une rénovation, cette métamorphose reflète les valeurs du lieu : ouverture au quartier, écologie, solidarité et animations pour toutes et tous.



Dans cet endroit consacré à la lecture, le bois donne le ton : dès l'entrée, l'odeur du bois, les couleurs chaudes et les formes douces invitent à lire, flâner, partager. Conçus par l'entreprise solidaire Extramuros, les meubles façonnent un lieu accueillant et vivant. Une grande arche en bois qui attire les curieux, une cabane à livres où l'on grimpe, l'estrade tournée vers le jardin devient un coin rêvé pour écouter des histoires. Les enfants s'y installent naturellement, tandis que les adolescent.e.s, filent vers leur coin BD et mangas, pensé spécialement pour elles et eux. Ici, écologie et solidarité se vivent au quotidien : ateliers « Graine de jardinier », compost partagé, boîte à livres, cours de français, aide aux devoirs... La bibliothèque devient un véritable espace de vie où les habitant.e.s se retrouvent, apprennent et échangent. Chaque détail en bois y raconte, à sa manière, une nouvelle histoire.

**TOUS NOS REPORTAGES SONT À RETROUVER EN
LIGNE SUR MAIRIE18.PARIS.FR.
BONNE LECTURE !**



Jardin Junot : une bulle verte sur les hauteurs du 18^e

Derrière une grille discrète, le jardin Junot, perché sur la butte Montmartre, s'étend sur 784m² de vie et verdure. Un lieu à part, où l'on vient flâner, jouer, créer, partager et se ressourcer.

Situé au 23, avenue Junot, cet espace est ouvert au public tous les jours de 9h à 18h. Petit.e.s et grand.e.s y trouvent chacun leur moment : lecture sur un banc, balade dans les allées ombragées ou parties de pétanque sur les six terrains accessibles à tou.te.s. Le jardin accueille aussi des cours gratuits de pilates, de yoga ou de tai chi, invitant à prendre soin de soi en plein air. Lieu vivant et créatif, il propose aussi des activités pour les enfants : découverte du potager, fabrication d'herbiers, visites contées et temps de lectures. La petite ferme et le poulailler font également le bonheur des plus jeunes, qui peuvent nourrir les animaux. Au-delà des loisirs, le jardin Junot protège la biodiversité, il abrite un compost, un hôtel à insectes et des habitats pour la faune et la flore. Les visiteur.se.s apprennent à observer la nature, à en comprendre la fragilité et à apprécier le plaisir de la préserver. Plus qu'un espace vert, c'est aujourd'hui un véritable lieu de vie au cœur du 18^e.



Soupe de Nuit, lieu de lien social

Chaque soir, au restaurant de l'ASPP (l'Association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville et du Département de Paris) dans le 18^e, une équipe de bénévoles accueille 200 personnes dans le cadre de la Soupe de Nuit, un dispositif de l'Armée du Salut.



Les bénévoles se croisent d'une table à l'autre, préparent les assiettes, servent, discutent et accueillent les bénéficiaires avec des sourires. Ici, chaque geste a son importance. Des kits d'hygiène, des vêtements et des conseils viennent également compléter cet accueil. Après le repas, la salle s'anime : jeux, lectures et ateliers offrent un véritable lieu de vie et d'évasion où les liens se tissent. La Soupe de Nuit, c'est plus qu'un repas chaud, c'est surtout une écoute et une présence précieuse dans le quotidien de chacun.e.

M18

**Directeur
de la Publication :**
Éric Lejoindre,
Maire du 18^e

**Rédaction en chef
et coordination :**
Mairie du 18^e -
Service communication

Mise en page :
Mairie du 18^e -
Service communication

**Conception graphique
et illustrations :**
© Stéphanie Léonard -
thylacine.fr

Photographies :
Erwan Floc'h, Mathilde
Gardel, Mairie du 18^e,
Frédéric Combeau / Ville
de Paris
Photo de couverture :
© Erwan Floc'h

Impression :
Chaumeil

Dépôt légal : janvier
2026

Tirage :
114 000 exemplaires



Élections municipales

Les élections municipales approchent. Cette année, le mode de scrutin est modifié, ce qui implique un changement dans le parcours de vote. On vous explique en images !

15 et 22 mars 2026

VOUS AVEZ JUSQU'AU 6 FÉVRIER POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Déposez votre demande d'inscription en ligne sur service-public.fr jusqu'au **4 février 2026** ou rendez-vous en mairie d'arrondissement jusqu'au **6 février 2026**.

Si vous avez déménagé, même dans le 18^e, il vous appartient de vous inscrire à nouveau car votre bureau de vote a peut-être changé.



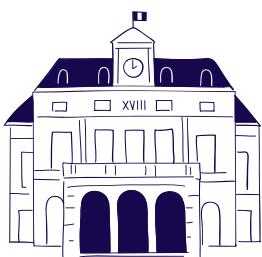
UN POINT SUR... LA LOI

La **loi du 11 août 2025** modifie le mode d'élection des membres du conseil de Paris.

Elle instaure deux scrutins distincts à la suite :

- Le premier pour élire les conseillers d'arrondissement (comme les années précédentes depuis la promulgation de la loi dite PML de 1982)
- Le second pour élire les conseillers de Paris (la nouveauté due à la loi du 11 août 2025)

Les élections municipales sont organisées selon **un mode de scrutin de liste, paritaire et proportionnel avec prime majoritaire**.



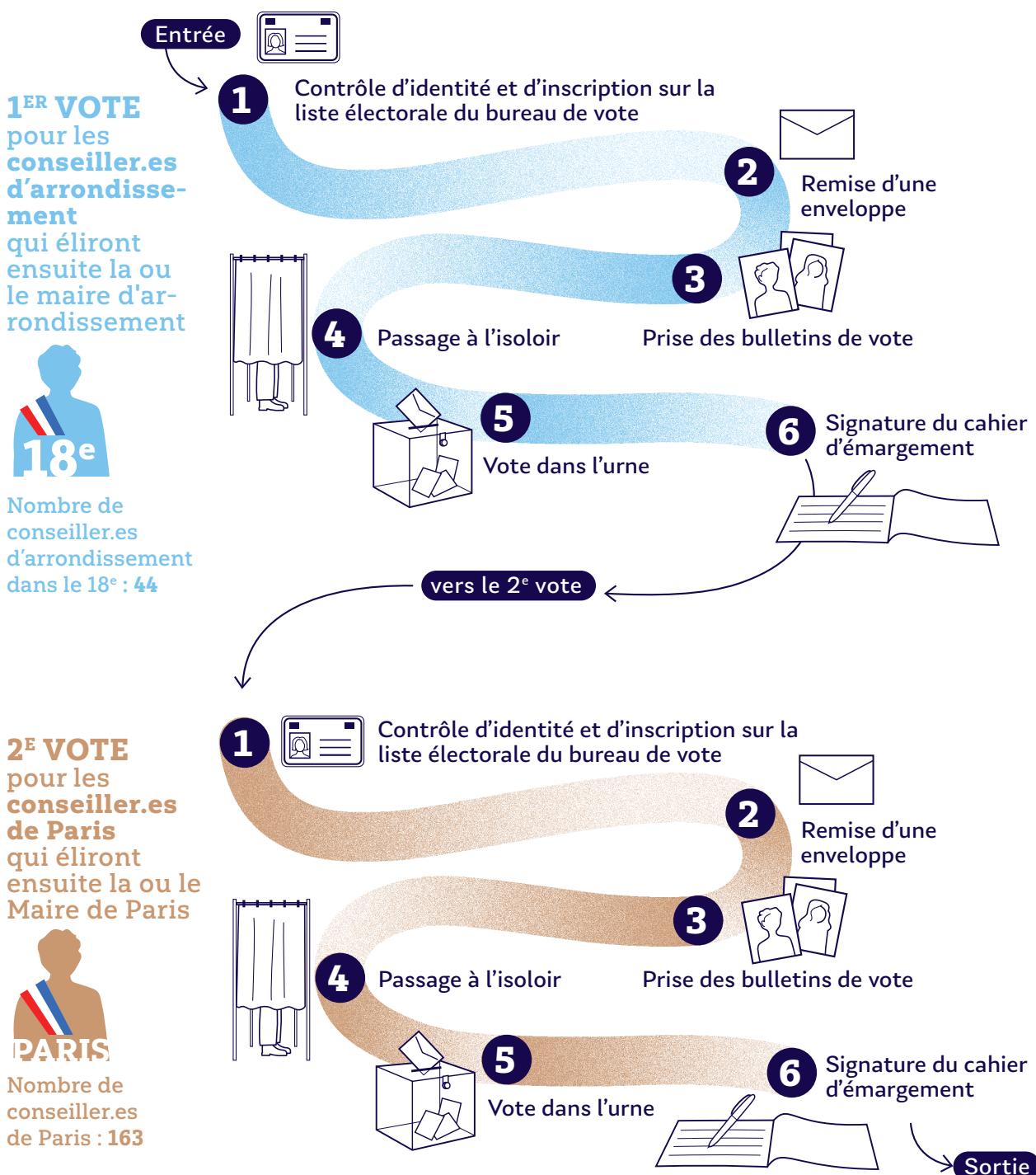
ABSENT.E LE 15 ET/OU LE 22 MARS 2026 ?

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes le jour du vote, il est possible de voter par procuration. La procuration établie sera valable pour les deux scrutins du même jour.

Deux méthodes : commissariat de police ou en ligne sur service-public.gouv.fr

Parcours du vote

Les Parisiennes et Parisiens voteront deux fois le même jour.
Pour chaque vote, toutes les étapes habituelles seront respectées.



Un seul lieu de vote



Les deux scrutins se déroulent au sein d'un même lieu
À Paris, les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

PERSONNES À LA RUE : LE GRAND RENONCEMENT DE L'ETAT.

Ce début d'hiver est terrible à Paris. Alors que durant plusieurs jours, les températures ont été particulièrement basses de jour comme de nuit, un homme est mort de froid dans la rue. Il était suivi et connu des services sociaux et des associations qui le connaissaient depuis des années.

L'État a tardé à déclarer le plan grand froid que la Ville de Paris demande depuis plusieurs jours. Ce n'est que le 27 décembre que ce plan a été activé. Or, c'est ce plan qui permet d'ouvrir des lieux et d'accueillir des personnes à la rue.

De plus en plus de personnes décèdent dans la rue en France. Selon les chiffres consolidés du collectif Les Morts de la Rue, dont la Mairie du 18^e accueille une exposition jusqu'au 14 janvier 2026, plus de 900 personnes sans domicile fixe sont mortes l'an dernier. En 13 ans, le nombre de morts a plus que doublé alors même que Emmanuel Macron faisait, en 2017, la promesse que plus personne ne dormirait à la rue. Le sans-abrisme n'est pas une fatalité, c'est une question de volonté politique que d'y mettre fin.

QUAND LA DROITE GOUVERNE, LES FACTURES AUGMENTENT

L'augmentation du Pass Navigo, décidée par la droite régionale, en est une illustration flagrante. Ce sont les salarié·es, les étudiant·es, les retraité·es qui paient. Une politique qui choisit de faire porter l'effort sur les usager·es plutôt que de garantir un financement public juste et solidaire des transports.

À Paris, la gauche fait un choix radicalement différent : gel des loyers dans le parc social, encadrement des loyers pour freiner la spéculation, production de logements sociaux pour permettre à celles et ceux qui travaillent à Paris d'y vivre, défense et renforcement des services publics...

Dans le 18^e arrondissement, populaire et engagé, nous refusons que le logement et la mobilité deviennent des produits de luxe. Ce sont des droits, pas des priviléges.

La droite augmente les tarifs et accompagne la spéculation. La gauche protège, régule et agit. C'est cela, une politique de gauche : des décisions concrètes, utiles, au service du plus grand nombre.

Les élu·es communistes du 18^e arrondissement vous souhaitent une belle année 2026

ÉLECTIONS 2026 À PARIS : DEUX URNES, DEUX BULLETINS, UN ENJEU COMMUN – VOTRE VOIX COMpte !

Les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026 se dérouleront avec un nouveau mode de scrutin. Désormais, vous voterez avec deux bulletins différents, déposés dans deux urnes distinctes :

- Un bulletin pour le Conseil de Paris : il désigne les conseiller·ères de Paris en charge des grandes orientations de la capitale (transports, logement, environnement...).

- Un bulletin pour le Conseil d'arrondissement : il élit les conseiller·ères d'arrondissement qui agissent au quotidien dans le 18^e (écoles, espaces verts, vie de quartier...).

Pour participer, il faut être inscrit sur les listes électorales. Aujourd'hui, trop de Parisien·nes – notamment les jeunes et les nouveaux arrivants – ne le sont pas encore. Or, ces élections seront déterminantes pour l'avenir de notre ville et de notre arrondissement.

L'inscription sur les listes électorales peut se faire en ligne, via le site service-public.fr, jusqu'au 4 février 2026 ou bien directement en mairie jusqu'au 6 février 2026.

Les élections de 2026 seront un tournant pour Paris. Ne restez pas spectateur·rice, votre voix compte. Le 18^e mérite une démocratie active – et elle commence par votre participation !

*Le Groupe des élu·e·s Paris en Commun :
Maya Akkari, Nadia Benakli, Kadiatou Coulibaly, Jean-Philippe Daviaud, Afaf Gabeltaud, Jacques Galvani, Mario Gonzalez, Kévin Havet, Eric Lejoindre, Ariel Lellouche, Gilles Ménède, Dieudonné Ngomou, Sarah Proust, Carine Rolland, Gabrielle Siry Houari, Violaine Trajan.*

*Groupe des élu.e.s communistes
Ian Brossat
Barbara Gomes
Gérald Briant
Danièle Premel
Pierre Chaulet
Marie-Laure Casier*

*Les élu.e.s écologistes - Pierre-Yvain Arnaud, Frédéric Badina, Anne-Claire Boux, Léa Balage El Mariky, Mams Yaffa, Anzoumane Sissoko, Victoria Barigant, Antoine Dupont, Thierry Cayet, Fanny Benard, Manal Khalouk, Sylvie Pulido, Emile Meunier, Douchka Markovic
elu.e.secolos18@gmail.com*

RÉTABLIR LE CAP DES FINANCES DE LA VILLE DE PARIS

La situation financière de la Ville de Paris appelle lucidité et responsabilité. La dette municipale atteint désormais près de 10 milliards d'euros, soit environ 5 000 euros par habitant, un niveau sans précédent pour notre capitale. Cette trajectoire fragilise durablement la capacité de la Ville à investir et à répondre aux besoins concrets des Parisiennes et des Parisiens.

Chaque année, le poids croissant de la dette réduit les marges de manœuvre budgétaires. En 2026, les investissements vont reculer encore de 100 millions d'euros, alors même que les attentes des habitants en matière de logement, de propreté, de sécurité ou d'équipements publics restent fortes. Cette contradiction ne peut plus être ignorée.

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement continueront d'augmenter, portées par une organisation municipale toujours plus lourde et complexe. Lorsque les dépenses progressent plus vite que l'amélioration du service rendu, c'est la question de l'efficacité de l'action publique qui est posée.

Être exigeant sur la gestion des finances publiques n'est ni une posture idéologique ni un renoncement aux politiques de solidarité. C'est au contraire la condition indispensable pour les rendre durables.

L'année 2026 doit marquer un tournant pour Paris afin de redonner de la clarté à nos finances. À l'aube de cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de paix, de bonheur, d'optimisme et de fraternité. Plus que jamais, nous restons à votre écoute et disponibles pour échanger.

Pierre-Yves Bournazel, Christian Honoré, Fadila Mehal, Elu-e-s du Union Capitale, Démocrates et Progressistes

CAP SUR 2026 !

À l'heure où nous tournons la page 2025, il serait illusoire de nier les réalités que chacun constate au quotidien.

Notre arrondissement traverse de graves difficultés : insécurité persistante, problèmes d'insalubrité, crise touchant habitants et commerçants, multiplication des locaux vacants, gentrification, chômage, départ de nombreuses familles et sentiment d'abandon.

Le 18^e, pourtant, ne manque ni d'énergie ni de courage. Il vibre de sa diversité, de ses artisans, de ses associations, de ses élèves et de ses familles qui refusent de baisser les bras. C'est cette force silencieuse qu'il faut soutenir, encourager et protéger. Cela suppose de remettre au cœur de l'action publique des priorités claires : la sécurité du quotidien, la propreté de nos rues, la défense du travail, le respect des règles, la valorisation de l'effort et le soutien à celles et ceux qui entreprennent.

Notre groupe porte cette conviction : rien n'est irréversible lorsque la volonté politique est là. Nous croyons qu'un 18^e arrondissement plus sûr, plus propre, plus juste et plus prospère est possible. Nous croyons en une action ferme contre les trafics et les violences, en un accompagnement concret des familles et des commerçants, en une gestion plus rigoureuse, plus responsable, plus proche des habitants.

Que 2026 marque pour le 18^e arrondissement et pour Paris une nouvelle dynamique, portée par le courage, l'engagement et la réussite collective.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une très belle et heureuse année.

Vos élus Les Républicains et Centristes : Angélique Michel, Rudolph Granier, Anne Giudicelli, Éric Ehlers.

Permanences de député.e.s

Madame Léa Balage El Mariky, députée de la 3^e circonscription de Paris

Accueil sur rendez-vous à prendre par mail : lea.balage@assemblee-nationale.fr ou par téléphone au 01 40 63 33 42

Monsieur Aymeric Caron, député de la 18^e circonscription de Paris

Accueil sur rendez-vous à prendre par mail : cedric.kerdrebez@clba-an.fr ou par téléphone au 06 98 98 17 79

Madame Danièle Obono, députée de la 17^e circonscription de Paris

Accueil sur rendez-vous à prendre par mail : contact@deputee-obono.fr ou par téléphone au 01 40 63 61 08

Services municipaux

Lundi - Vendredi

8h30 - 17h

(19h30 le jeudi)

Samedi 9h - 13h30

01 53 41 18 18

1, place Jules Joffrin

75877 PARIS Cedex 18

M[°] Jules Joffrin, ligne 12

Bus 31, 60, 80, 85, 40

Stations Vélib'

18025, 18021, 18030, 18016

mairie18.paris.fr

participezparis18.fr



18^e
MAIRIE

EN 2026, CÉLÉBRONS NOTRE 18^e

Eric Lejoindre, Maire du 18^e et la municipalité vous souhaitent une très belle année 2026 et vous invitent à la cérémonie des vœux le samedi 17 janvier à 17h à la mairie du 18^e.

